

vaulx^{en}velin

AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES Retour sur la concertation

Depuis sa mise en place, en mars 2013, le Comité consultatif (*) a travaillé des questions de fond concernant la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Il a également tenu à englober des problématiques plus larges concernant le périscolaire et les réussites éducatives.

Suite à son travail, il a été décidé :

- De conserver une pause méridienne de deux heures,
- De proposer des activités périscolaires d'une durée de 1h45,
- De ne pas proposer de restauration scolaire les mercredis ou samedis midi,
- De consulter la population et au enseignants au moyen d'un questionnaire,
- D'engager un travail de réflexion sur le périscolaire, et le projet éducatif de territoire.
(Quels savoirs pour les enfants ? Quelle place pour les parents dans le choix des activités ? Quelle organisation des temps périscolaire ?...)

Le questionnaire :

Le 17 septembre 2013, la direction de l'éducation a distribué, à l'aide des enseignants, un questionnaire aux parents des 7000 enfants des écoles maternelles et élémentaires et aux enseignants qui étaient aussi invités à répondre.

Dès début octobre, presque **3300 questionnaires avaient été retournés**, soit près de la moitié, ce qui est un résultat très satisfaisant.

On estime que plus de **65% des familles de la commune ont répondu**. Les enseignants ont été encore plus nombreux à participer (**85% des enseignants**).

Quel jour d'école ? :

- **L'école le mercredi matin est souhaitée par 87% des répondants,**
- L'école le samedi matin est souhaitée par 6% d'entre eux,
- 6% ne se prononcent pas.

Découpage horaire :

- **65% choisissent : 8h30-11h30 / 13h30-15h45,**
- 35% choisissent : 8h30-12h / 14h-15h37.

Près de la moitié des parents souhaitent inscrire leurs enfants à des activités périscolaires.

Toutes les écoles et les quartiers sont représentés dans les retours.

Le comité consultatif engage à présent un travail sur le périscolaire. Il se réunit le **10 décembre 2013** pour initier cette réflexion.

() Sous la présidence de Mme Marie-France Vieux-Marcaud, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et la vie de l'enfant, le Comité est composé d'élus municipaux (adjoints à l'éducation, au personnel, à la démocratie, aux sports et à la culture) et d'un large panel d'acteurs issus du monde éducatif : parents d'élèves, enseignants, inspecteurs de l'Education Nationale, centres sociaux, associations d'éducation populaire (USEP, MJC...).*